
Mosquée Selimiye (Turquie) No 1366

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie

Mosquée Selimiye et son ensemble social

Lieu

Région de Marmara, Province d'Edirne
République de Turquie

Brève description

Dominant la silhouette d'Edirne, ancienne capitale de l'Empire ottoman, la mosquée Selimiye et son ensemble social, commandés par Selim II, sont la suprême expression de l'architecture religieuse ottomane signée par l'architecte Sinan. La mosquée carrée, avec sa grande coupole unique, ses quatre minarets très élancés, sa bibliothèque de manuscrits, sa facture méticuleuse, ses éclatants carreaux de céramique d'Iznik et sa cour dallée de marbre, représente avec ses établissements d'enseignement, la cour extérieure et le marché couvert associés l'apogée d'une forme d'art et l'action pieuse de l'islam impérial du XVI^e siècle.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

1 Identification

Inclus dans la liste indicative

25 février 2000

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription

Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial

27 janvier 2010

Antécédents

Il s'agit d'une nouvelle proposition d'inscription.

Consultations

L'ICOMOS a consulté plusieurs experts indépendants.

Littérature consultée (sélection)

Fletcher, Sir B., *A History of Architecture on the Comparative Method* (19^e édition), The Athlone Press, Londres, 1987.

Goodwin, G., *A History of Ottoman Architecture*, Thames and Hudson Ltd., Londres, 1971.

Günay, R., *Sinan: the Architect and His Works*, 6^e éd., YEM Publication, 2009.

Hattstein, M., et Delius, P. (eds.), *Islam: Art and Architecture*, Könemann, 2000.

Kuban, D., *Sinan's Art and Selimiye*, The Economic and Social History Foundation of Turkey, 1997.

Michell, G. (ed), *Architecture of the Islamic world: its History and Social Meaning*, Thames and Hudson Ltd., Londres, 1978.

Necipoğlu, G., *The Age of Sinan: Architectural Culture in the Ottoman Empire*, Princeton University Press, 2005.

Mission d'évaluation technique

Une mission d'évaluation technique de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien du 5 au 7 octobre 2010.

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie

Des informations complémentaires ont été demandées à l'État partie le 28 septembre 2010, comprenant :

- un plan indiquant l'emplacement de la bibliothèque, la loge de prière du Sultan et la tribune/plate-forme des muezzins ;
- une analyse comparative approfondie sur les dépendances de la mosquée, d'un point de vue architectural et social ;
- une explication sur la manière dont la zone tampon a été définie en fonction de la protection des vues du bien depuis tous les axes d'accès ;
- une clarification sur la nature des travaux entrepris pour transformer les deux *madrasas* en musées.

Une réponse a été reçue le 18 novembre 2010 fournissant les informations demandées sur les points 1 à 3, qui ont été intégrées dans les sections concernées ci-après. Les informations concernant le point 4 étaient inappropriées.

L'ICOMOS a envoyé une autre lettre à l'État partie le 13 décembre 2010, lui demandant de :

- renforcer la justification du critère (ii) en approfondissant l'analyse comparative ;
- fournir une description et des photographies des travaux entrepris dans les *madrasas* pour les transformer en musées ;
- confirmer officiellement que la délimitation sud-ouest du bien est conforme aux descriptions fournies dans les informations complémentaires en annexe 3 ;
- envisager le changement du nom du bien en « Ensemble de la mosquée Selimiye à Edirne » ;
- fournir des informations sur le plan directeur d'Edirne concernant d'une part le traitement du grand espace vert situé dans la zone tampon immédiatement au sud-ouest du bien et d'autre part le déplacement des parcs de stationnement situés en limite du bien.

Une réponse a été reçue le 28 février 2011, apportant les informations demandées qui ont été intégrées dans les sections concernées ci-après.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS
10 mars 2011

2 Le bien

Description

Le bien proposé pour inscription couvre une superficie de 2,5 ha ; il est entouré d'une zone tampon de 37,5 ha.

Le bien est situé en évidence, en haut d'une colline, dominant la ville d'Edirne, qui se trouve à la croisée de routes et de voies ferrées d'Europe et d'Anatolie, à proximité de la frontière de la Turquie avec la Bulgarie et la Grèce. L'ensemble comprend la mosquée Selimiye, sa cour avec fontaine et des dépendances à caractère charitable, dont la *madrassa Dar'ül-Kurra* (école coranique – aujourd'hui transformée en musée de la fondation) et la *madrassa Dar'ül-Hadis* (école d'études supérieures en droit religieux – aujourd'hui transformée en musée des Arts turco-islamiques) ; l'*Arasta* (marché couvert qui fournit un revenu à la fondation) ; l'alcôve *Dar'ül-Kurra* (école primaire coranique) ; la *Muvakkithane* (maison de l'horloge, également utilisée par les astrologues), la cour extérieure de la mosquée, qui accueillait les tentes et baraques des pèlerins et des voyageurs, et la bibliothèque (incluse dans la mosquée).

La zone tampon qui entoure le bien est dessinée pour couvrir le contexte historique environnant et protège les principaux couloirs de vue sur la mosquée. Elle comprend des édifices importants qui jalonnent l'histoire d'Edirne : l'installation de la forteresse romaine d'Hadrianapolis (tour de Macédoine) ; la première période ottomane, lorsque Hadrianapolis fut conquise en 1361 et agrandie par le sultan Mehmet Çelebi entre 1413 et 1421, avec l'ancienne mosquée et le marché couvert ; la grande période du sultan Murad II (1421-1451) qui vit la construction de la mosquée Üç Şerefeli (mosquée aux Trois Balcons). Après 1453, alors même qu'Istanbul était devenue la capitale, nombre de mosquées, caravansérails et marchés furent encore construits à Edirne, notamment la mosquée Selimiye et son ensemble social.

La mosquée Selimiye

La mosquée possède une seule coupole et quatre minarets élancés qui dominent Edirne. Construite en 1569-1575 avec sa cour à la fontaine et ses deux *madrassas*, elle s'élève au milieu de la cour extérieure rectangulaire entourée d'un mur de 190 m x 130 m. L'entrée se fait par un portail ménagé au centre du mur nord-ouest de la cour, sur l'axe du *mihrab* (la niche de prière indiquant la direction de La Mecque) pratiqué dans le mur de la *qibla* (faisant face à La Mecque). La *madrassa Dar'ül Hadis* est située au nord-est de la *qibla* et la *madrassa Dar'ül-Kurra* au sud-ouest. Entre les deux *madrassas*, derrière le mur de la *qibla*, se trouve le cimetière. On entre dans les deux *madrassas* par la cour extérieure. L'*Arasta* ou marché couvert longe le côté sud-ouest de la cour extérieure, avec une entrée au centre orientée vers le sud-ouest. L'école primaire

coranique est située près de l'entrée et la maison de l'horloge se trouve sur le côté nord-ouest.

La salle de prière de la mosquée est surmontée d'une coupole d'un diamètre de 31,30 m et d'une hauteur à l'intérieur de 42,30 m. Sinan, qui fut architecte en chef des sultans ottomans pendant cinquante ans à partir de 1538 et qui construisit plus de 400 édifices, écrivit que cette mosquée construite pour le sultan Selim II était son plus grand chef-d'œuvre, que sa coupole surpassait celle de Sainte-Sophie. Le magnifique espace intérieur est créé par l'élévation de la coupole sur huit grands supports indépendants dans un plan carré, laissant entrer des flots de lumière par de larges fenêtres. Le grand *mihrab* en abside aménagé dans le mur sud-est est éclairé sur trois côtés et décoré de carreaux d'Iznik aux couleurs éclatantes. Les céramiques et inscriptions peintes courent le long de l'abside. La calligraphie blanche sur fond bleu est particulièrement saisissante.

Le *mihrab* lui-même est en marbre de Marmara, élancé et étroit, surmonté de *muqarnas* (décor en stalactites). Le *minbar* (chaire) en marbre minutieusement sculpté, est adossé au pilier de droite quand on fait face au *mihrab*. Sous le centre de la coupole, le *mahfil*, plateforme carrée où se tiennent les muezzins, est porté par des arcades à rinceaux sur des colonnes en marbre au-dessus d'une fontaine polylobée en marbre.

La loge impériale est située dans l'angle nord-est et décorée de carreaux d'Iznik à motifs floraux, de panneaux d'inscriptions et d'exquises portes marquetées. Les céramiques d'Iznik utilisées partout sont particulièrement remarquables, représentant le sommet de la production d'Iznik de la seconde moitié du XVI^e siècle. Leur dessin est attribué à Sinan lui-même et recourt à de multiples variations sur le motif symbolique de la tulipe qui représente Allah. Les pommiers et les arbres en fleur font partie des autres représentations distinctives.

Les portes et les châssis des fenêtres en bois sculpté reprennent des motifs géométriques et floraux traditionnels et témoignent d'un travail extrêmement raffiné, en particulier les volets de fenêtres en ébène incrusté d'ivoire du *mihrab* de la loge impériale et le travail *kündekari* de la grande porte de la mosquée, incrustée d'ivoire et de nacre.

Les arches et les coupoles de la mosquée sont en brique ; les coupoles sont recouvertes de plomb. Les façades sont en grès de couleur miel et du grès rouge souligne les entourages des fenêtres et forme des bandeaux aux motifs géométriques sur les contreforts. Les voussours des arches extérieures sont en grès rouge et marbre blanc alternés. Le traitement relativement simple des surfaces extérieures signifie que l'impression produite par l'architecture extérieure dépend de la juxtaposition minutieuse des formes qui s'élèvent progressivement de la colonnade de la cour à la galerie supérieure, puis à l'envolée de l'arcade octogonale, au

tambour de la coupole et finalement à la coupole elle-même.

La coupole est entourée de quatre minarets cannelés de pierre, d'un diamètre de 3,80 m à la base, qui s'élancent à 70,89 m de hauteur et se terminent par un cône en plomb. Chaque minaret possède trois balcons en encorbellement ; les deux balcons orientés au nord sont desservis par trois escaliers indépendants et entrelacés. La cour à la fontaine, dallée de marbre, est bordée au sud-est par le porche en marbre de la mosquée et entourée d'une colonnade surmontée de petites coupoles. Les six colonnes disposées de chaque côté sont des réemplois de ruines de Chypre, d'Aydincik près de la péninsule de Kapidagi et de Syrie. L'entrée de la mosquée est marquée par une plus grande coupole et un parapet surélevé dans la colonnade. La porte est surmontée de *muqarnas*. Au centre de la cour, la fontaine en marbre blanc aux seize côtés comprend autant de robinets d'ablution et de petits bassins pour les fidèles qui viennent prier et qui s'assoient sur les sièges en pierre disposés devant la fontaine pour faire leurs ablutions.

Ensemble social

Les deux *madrasas* situées aux deux angles de l'enceinte de la mosquée sont des reflets quasi identiques l'une de l'autre. Chacune comprend des salles disposées autour d'une cour pratiquement carrée entourée d'arcades. Les deux contiennent un espace de prière carré surmonté d'une coupole du côté intérieur, se faisant face de part et d'autre de la zone du cimetière sur l'axe des cours, avec des petites salles, chacune surmontée d'une coupole, autour des deux côtés extérieurs et chacune possédant sa propre cheminée. Au centre de chaque mur nord-ouest, percé d'arcades à fenêtres ouvrant sur la cour extérieure, l'entrée se fait par une porte monumentale décorée de *muqarnas*. Les maçonneries ont des parements en pierre du côté cour, tandis que les murs extérieurs comprennent des blocs assisés espacés par deux rangs de briques rouges.

L'*Arasta* ou marché couvert a été construit afin de fournir un revenu à la mosquée Selimiye et à son ensemble social. Il comprend 124 échoppes sur deux rangs de chaque côté d'un passage pavé et couvert d'environ 225 m de long. Cette construction sert de retenue le long de la cour extérieure de la mosquée pour compenser le changement de niveau dû à la pente abrupte du terrain sur le côté sud-ouest. Une allée couverte marquant l'entrée est orientée perpendiculairement au long axe du nord-ouest au sud-est, lui-même dans l'axe de l'entrée latérale de la cour à la fontaine. Le croisement est surmonté d'une coupole couvrant un lieu de prière carré éclairé par la grille à claire-voie en plâtre très ornée du tambour de la coupole. Sous ce dôme de prière, les commerçants juraient chaque matin, selon l'ancienne tradition, de respecter les règles de l'honnêteté commerciale. Les allées couvertes sont éclairées par un étage de petites fenêtres à claire-voie au-dessus des toits des échoppes sur les deux côtés, par des portes d'entrée en pierre aux extrémités des petits et grands passages et

par un petit portail donnant accès à la cour extérieure de la mosquée. Les murs extérieurs des échoppes sont aveugles. La construction est en maçonnerie appareillée alternant avec des assises de briques rouges. Les coupoles, les voûtes et les arches sont en brique.

L'école primaire est située dans l'angle sud de l'*Arasta* et elle est construite dans le même type de maçonnerie alternant pierres et briques. La classe carrée surmontée d'une coupole se trouve au-dessus du marché, de sorte que son dôme est au même niveau que ceux des *madrasas*. Elle dispose d'un espace ouvert attenant de type loggia pour l'enseignement durant l'été.

La *Muvakkithane*, ou maison de l'horloge, est située dans la pièce d'angle nord-est de l'*Arasta* en face des trois disques solaires disposés sur le mur de la mosquée. De cet endroit, les *Muvakkit* préparaient le calendrier annuel et les dates du ramadan. Ils donnaient aussi des leçons d'astronomie à la demande.

La cour extérieure est entourée d'une balustrade en pierre sur les côtés nord-est et nord-ouest, avec le grand portail cérémoniel au centre du côté nord-ouest aligné sur le *mihrab* de la mosquée.

La bibliothèque, accessible depuis la cour extérieure, se trouve dans l'angle sud-ouest de la mosquée. Elle comprend une petite pièce de 1,75 m x 4,20 m et une plus grande pièce de 9 m x 6,65 m. Elle possède au total 8 117 livres, dont 3 384 manuscrits et 5 118 ouvrages imprimés. La collection débuta par un don que fit Selim II de 277 de ses propres livres quelques années avant la fin de la construction de l'ensemble. Elle fut conservée dans le trésor impérial jusqu'à l'ouverture de la bibliothèque. Les manuscrits sont conservés dans des armoires vitrées et les ouvrages imprimés sont rangés sur des étagères.

Histoire et développement

La mosquée Selimiye et son ensemble social furent construits par le sultan Selim II, fils de Soliman le Magnifique, de 1569 à 1575, sur la place portant le nom de Saribayir ou Savak. Ce lieu fut auparavant le site du palais de Yildirim Beyazid (Bayezid Ier), qui fut le premier palais de l'Empire ottoman à Edirne, capitale de l'empire à partir de 1364. En 1453, Constantinople tomba aux mains de Mehmet II et devint la capitale ottomane, Istanbul. À partir de cette époque, l'administration et la cour impériale s'installèrent à Istanbul et le site de l'ancien palais fut utilisé comme quartier général de l'armée jusqu'à la construction du nouvel ensemble de la mosquée de Selim II.

Il existe une riche documentation sur la conception de la mosquée par l'architecte Sinan, les commandes passées pour la construction des bâtiments et la réalisation des décorations en accord avec les souhaits du sultan Selim II. Cette documentation comprend des livrets de l'ami de Sinan, Said Çelebi, citant Sinan décrivant la mosquée comme son « *chef-d'œuvre* ». La documentation comprend aussi les commandes de pierre

et de marbre à certaines carrières ; le contrat de commande de la calligraphie à Karahisari Molla Hasan ; la source particulière alimentant les fontaines ; les carreaux d'Iznik, où étaient produites les plus belles céramiques de l'époque. Selim II mourut avant l'achèvement de la mosquée. Son successeur, Murad III, chargea Sinan de réparer la mosquée après qu'un orage eut endommagé l'édifice en 1584. Le tremblement de terre de 1752 causa quelques dommages aux balcons d'un minaret et à quelques fenêtres vitrées et fissura la coupole surmontant la *Muvakkithane*. Des tremblements de terre moins importants n'eurent aucune conséquence sur l'ensemble. Certaines calligraphies de la mosquée ont été rénovées en 1808 et 1883. La fontaine fut protégée par un pavillon en 1808, qui fut retiré par la suite. Quelque temps après, des toilettes furent créées contre la loge du sultan et, à partir de 1839-1861, sous le sultan Abdülmeçid, la décoration intérieure de la mosquée fut recouverte d'enduits et ornementée avec des motifs baroques, imitant parfois l'original. En 1874, les couvertures en plomb de certaines coupes de l'*Arasta* furent fondues pour fabriquer des balles et les coupes furent recouvertes de carreaux de céramique. Edirne fut occupée par les forces russes pendant la guerre russo-turque de 1877-1878 et quelques céramiques et décors sculptés furent volés dans la loge du sultan par un des officiers russes. Cette dégradation est encore visible aujourd'hui. À la fin de la deuxième guerre balkanique en 1913, certains des tapis les plus anciens de la mosquée ont été emportés par des Bulgares en fuite.

Après la création de la république de Turquie en 1923, la responsabilité des devoirs religieux des fondations des mosquées de toute la Turquie fut confiée à la Présidence des affaires religieuses et à la Direction générale des fondations pieuses. Atatürk ordonna la réparation de la mosquée Selimiye après les dommages causés par la grande tempête de 1930 et instaura un programme de recherche sur l'histoire de l'architecte Sinan. Il commanda aussi une sculpture de Sinan qui se trouve aujourd'hui dans le jardin de l'université d'Ankara. Après une autre tempête en 1932, les cônes des quatre minarets de la mosquée Selimiye furent retirés, puis restaurés à l'occasion d'un grand programme de restauration de la mosquée mené en 1950-1955. À cette époque, l'enduit et les décorations appliqués lors d'une rénovation du XIXe siècle, du temps du sultan Abdülmeçid, furent déposés. Dans les années 1960, un minaret fut partiellement démonté jusqu'au deuxième balcon puis reconstruit ; le dallage en marbre de la cour à la fontaine fut refait ; une colonne de la colonnade a été remplacée et les allées en pierre et les escaliers des entrées de la cour extérieure ont été reconstruits.

De 1978 à 1983 et de 1983 à 1985, la Direction générale des fondations pieuses lança un grand programme de restauration pour les décors perdus ou recouverts à différentes périodes, en particulier pendant la période du sultan Abdülmeçid. Ce programme de restauration incluait les imitations de porphyre, les intérieurs des arches et l'enduit au plâtre sculpté à la main des voûtes et des culs-de-four, l'imitation de la pierre dans les voûtes en

berceau, les huisseries des fenêtres et les panneaux calligraphiés. Les fissures dans la grande coupole et la cour à la fontaine furent stabilisées avec des agrafes à brique et les briques disjointes furent remplacées. Les citernes présentes sous la mosquée furent nettoyées et scellées. La réparation et le remplacement des pierres furent effectués sur les portes d'entrée, les bords de la cour extérieure et le dallage de la cour à la fontaine. Des marches en marbre cassées de la mosquée furent restaurées, et le marbre du *mihrab* et du *minbar* fut nettoyé. Les couches de peinture du XIXe siècle furent enlevées sur la plate-forme des muezzins et l'œuvre de la période classique fut restaurée, conservant quelques exemples des derniers travaux à des fins d'interprétation. Le bois sculpté et incrusté des portes, des volets de fenêtres et de la loge du sultan fut nettoyé et réparé. Les frontons recouverts de céramiques du portique de la cour à la fontaine furent réparés. Après la dépose de l'ancienne installation électrique de la mosquée, une nouvelle installation respectant l'apparence du système d'éclairage à la lampe à huile fut mise en œuvre. Les systèmes d'alimentation et de stockage de l'eau furent rénovés.

Parmi les derniers travaux, réalisés entre 2004 et 2008, il y a la réparation des parties en bois des minarets et le remplacement des cônes de couverture en plomb ainsi que la réparation et la dorure à la feuille d'or des croissants et des étoiles au sommet des minarets et des coupes.

La *madrasa Dar'ül Hadis* fut transformée en musée des Arts turco-islamiques en 1971 et conserve cette fonction aujourd'hui. En 1936, elle avait été transformée en musée ethnographique. Les coupes ont été restaurées et les couvertures en plomb rénovées en 2009. Les arcades entourant la cour ont été vitrées et des vitrines ont été installées. Selon les informations fournies par l'État partie dans sa réponse du 28 février 2011, l'enduit de ciment appliqué sur les murs lors d'une restauration antérieure a maintenant été enlevé pour permettre d'exposer et de réparer l'enduit d'origine.

La *madrasa Dar'ül-Kurra* a été transformée en musée de la ville sur ordre d'Atatürk en 1925 et a conservé cette fonction jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, puis elle a servi de bureau pour la Direction des affaires religieuses d'Edirne, de logements pour les étudiants et de remise jusqu'en 2000. Elle n'a pas été utilisée entre 2000 et 2005 puis a été restaurée en 2006 par la Direction générale des fondations pieuses. Selon les informations fournies par l'État partie dans sa réponse du 28 février 2011, des réparations minimales étaient requises sur la toiture et la structure. Des travaux d'électricité ont été réalisés en utilisant les fourreaux existants ; l'enduit de ciment appliqué sur les murs lors d'une restauration précédente a été retiré afin de permettre d'exposer et de réparer l'enduit d'origine ; le *mihrab* dans la salle d'étude a été restauré ; les cheminées ont été transformées en vitrines (sans changer leurs dimensions), le sol en brique a été rénové selon le dessin d'origine ; les fenêtres et les portes ont été changées et toutes les arcades du cloître ont été vitrées. La *madrasa* est aujourd'hui le musée de la

fondation, abritant la documentation, les échantillons de matériels trouvés pendant la restauration, des corans, des chandeliers, des astrolabes et d'autres objets qui proviennent des mosquées et des salles de prière gérées par la fondation.

Certains éléments tendent à prouver que l'*Arasta* a été construit par l'architecte Davud Ağa après l'achèvement de la mosquée de Sinan sur l'ordre du sultan Murad III afin d'apporter un revenu à l'ensemble Selimiye. Toutefois, il est soutenu dans le dossier de proposition d'inscription que, bien qu'il ait été réalisé par Davud Ağa, l'*Arasta* suit en réalité le dessin de Sinan, car ce dernier était spécialiste des constructions sur terrains en pente et l'*Arasta* est construit contre le mur de soutènement sud-ouest de la cour extérieure de la mosquée et fait partie de la solution structurelle adoptée pour la construction sur la pente abrupte dans cette zone.

Les œuvres manuscrites de la bibliothèque ont été numérisées dans le cadre d'un grand programme qui s'est déroulé entre 2004 et 2006. La bibliothèque est aujourd'hui ouverte aux chercheurs.

3 Valeur universelle exceptionnelle, intégrité et authenticité

Analyse comparative

L'État partie a comparé l'ensemble de la mosquée Selimiye avec des exemples de structures à coupoles de tradition ottomane et estime qu'il est la solution la plus efficace à la volonté d'offrir aux fidèles un vaste espace sous une seule coupole. Il estime aussi que la mosquée, avec la composition architecturale de la coupole et ses minarets élancés, construite sur une éminence et visible de tous les axes d'accès, est un incomparable monument phare. L'État partie soutient qu'il s'agit d'un chef-d'œuvre exceptionnel du grand architecte Sinan, construit sur un site sans pareil et que, dès lors, il ne serait pas approprié d'envisager le bien conjointement avec d'autres ensembles de mosquées ottomanes de Sinan, dont il existe plusieurs exemples à Istanbul, dans le cadre d'une proposition d'inscription en série. La commande par Selim II de cet ensemble de mosquée à Edirne est importante, car cette ville fut la première capitale ottomane pendant presque un siècle avant la prise d'Istanbul, et Selim II y demeura pendant sa régence et les premières années de son sultanat. L'État partie estime que ce monument représente un sommet de réussite architecturale. La comparaison avec les deux grands ensembles de mosquées d'Istanbul que Sinan a conçus après qu'il fut devenu architecte en chef, Şehzade et Süleymaniye, qui font tous deux partie du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial Zones historiques d'Istanbul (1985, critères (i), (ii), (iii) et (iv)), montre qu'ils étaient des jalons sur le chemin vers la réalisation de son chef-d'œuvre à Edirne. Şehzade (milieu du XVIe siècle) comprend une coupole centrale entre quatre demi-coupoles pour couvrir un espace de prière rectangulaire, et Süleymaniye (1550-1557) est construite sur le modèle de Sainte-Sophie avec une

coupole centrale et deux demi-coupoles couvrant un espace de prière rectangulaire. Sinan considérait ce travail comme une étape vers la production de Selimiye, son chef-d'œuvre.

L'État partie a aussi comparé le bien favorablement avec d'autres grandes structures à coupole qui font partie de la Liste du patrimoine mondial, telles que Sainte-Sophie, Istanbul (537), la cathédrale de Florence (1294-1434) et Saint-Pierre du Vatican, Rome (1447-1556).

L'ICOMOS note que la comparaison pourrait aussi être faite par rapport au concept spatial avec d'autres biens inscrits au patrimoine mondial tels que Soltaniyeh en Iran, les structures timurides au Kazakhstan (Mausolée de Khoja Ahmed Yasawi) et en Ouzbékistan, la tombe de Humayun à Delhi, ainsi que des monuments au Caire, tels que le mausolée de Qaitbay. Ces exemples sont tous d'exceptionnelles réussites architecturales, mais leur existence n'enlève rien à l'extraordinaire composition spatiale réalisée par Sinan, rehaussée par l'effet de la décoration et de la technique artisanale propres à la période ottomane. L'emplacement de la mosquée Selimiye sur une éminence renforce son prestige de composition monumentale exceptionnelle. Le fait que cette idée d'une couronne islamique de la ville ait été adoptée plus tard pour la mosquée mamelouke Mohammed Ali (1824-1848), qui domine la citadelle du Caire, témoigne de l'influence de Selimiye en tant que chef-d'œuvre de l'art islamique.

L'ICOMOS a demandé à l'État partie dans sa lettre de décembre 2010 d'approfondir l'analyse comparative sur le fait que la mosquée est un archétype du monde ottoman. Dans sa réponse du 28 février 2011, l'État partie a montré que la mosquée Selimiye à Edirne n'était pas un archétype du monde ottoman au sens où elle aurait servi d'exemple à des mosquées édifiées par la suite. Les informations montrent en fait que le dessin de la mosquée avec sa coupole centrale placée sur quatre piliers avec quatre culs-de-four, que Sinan a aussi utilisé pour la mosquée Şehzade Mehmet, a été réutilisé pour la mosquée Neuve (Yeni) d'Istanbul dont la construction commença en 1597 et s'acheva en 1661-1664, pour la mosquée Bleue (Sultan Ahmet) en 1617, pour la nouvelle mosquée Fatih en 1771 et, dans une forme simplifiée, pour la mosquée Mohammed Ali au Caire (1830-1848). Aucun exemple d'utilisation plus tardive du type de la mosquée Selimiye d'Edirne n'a été donné.

Aucune comparaison n'a été faite dans le dossier de proposition d'inscription concernant le *külliyeye* (ensemble social). En réponse à la demande de l'ICOMOS d'établir des comparaisons pour l'ensemble social, l'État partie a fourni en novembre 2010 une histoire du *külliyeye* en tant que concept datant de l'époque préislamique, ayant une possible origine bouddhiste, et qui atteignit sa pleine expression pendant la période ottomane. Il comprend essentiellement une série de bâtiments associés à la mosquée, qui offrent un hébergement gratuit, des repas et parfois des bains aux pèlerins et aux voyageurs ou un enseignement gratuit et des services sociaux aux

habitants des villes. Dans le cas des sultans ottomans, les ensembles insérés dans les villes avaient aussi un rôle symbolique pour montrer la présence et la pieuse bienveillance du sultan, contribuant ainsi à l'identité de la ville. Les informations complémentaires comprennent l'examen de deux exemples de *külliyes* plus anciens du XVe siècle, ceux de la mosquée Fatih à Istanbul et de la mosquée du sultan Beyazid II à Edirne. Le premier comprend quatre grandes *madrasas* ; le second est davantage orienté vers l'accueil des pèlerins. Au XVIe siècle, la composition architecturale de l'ensemble devient l'aspect privilégié. Pour cette période, l'examen couvre les autres *külliyes* conçus par Sinan : Şehzade Mehmet à Istanbul (1543-1548) qui assurait à la fois l'enseignement (*madrasas*) et l'hébergement des pèlerins ; le Külliye Süleymaniye à Damas et le Külliye Süleymaniye à Istanbul. À Şehzade la mosquée elle-même n'est pas grande et est située dans une cour extérieure avec dans ses murs une *madrasa*, une soupe populaire et un hospice sur un côté et un caravansérail à l'extérieur. La disposition des lieux ne crée pas une composition architecturale remarquable.

L'ensemble Süleymaniye à Damas (1560), aussi connu sous le nom de *Tekkiye*, a été dessiné par Sinan pour Soliman Ier sur les rives du Barada, à l'usage des pèlerins sur la route de La Mecque. Une *madrasa* fut ajoutée sous le règne de Selim II. Le *Tekkiye* et la mosquée sont disposés dans des cours avec fontaine et les dépendances comprennent une auberge pour les pèlerins, une cuisine et des réfectoires, et une rangée de boutiques qui vendaient les articles nécessaires aux pèlerins. Il y a un jardin qui sert de cimetière et un grand espace s'étendant vers l'ouest pour accueillir les tentes des pèlerins. La mosquée elle-même n'est pas grande, elle est de plan carré et surmontée d'une coupole, ses proportions sont celles de nombreuses mosquées de province ; elle n'a que deux minarets et l'ensemble qui s'étend le long de la rivière ne constitue pas un monument de référence comme à Edirne.

L'ensemble Süleymaniye à Istanbul est l'ensemble le plus comparable à celui d'Edirne du fait de son implantation sur une éminence et de son symbolisme impérial. La partie sociale de l'ensemble de Selimiye est en fait plutôt petite par rapport à celle de Süleymaniye à Istanbul, avec seulement deux *madrasas*, contre cinq à Süleymaniye, qui intègre dans son ensemble social un *darüşşifa* (hôpital) un *hamam* (bains publics), un *imaret* (soupe populaire), un *tabhane* (auberge de voyageurs) et un *dar'ül hadis*. Les deux mosquées ont une cour avec une fontaine aux ablutions située devant l'entrée principale, à l'opposé du mur de la *qibla*, et un cimetière derrière le mur de la *qibla*. Il apparaît clairement que l'ensemble social de Süleymaniye est bien plus spectaculaire pour témoigner de la pieuse bienfaisance impériale. L'État partie a fait remarquer dans les informations complémentaires qu'il y avait un plus grand besoin de *madrasas* et d'hébergement dans la capitale et que, au moment de la construction du *külliyé* de Selimiye, il y avait déjà de nombreux autres *külliyes* à Edirne, de sorte que le besoin ne s'en faisait pas sentir.

Du point de vue de la composition monumentale impériale, l'ensemble de Selimiye est supérieur. Les cinq *madrasas* de l'ensemble de Süleymaniye ne sont pas directement reliées à la cour extérieure et ne sont pas disposées symétriquement par rapport à la mosquée, et donc ne contribuent pas au volume architectural de la même manière que les deux *madrasas* de Selimiye. Süleymaniye partage la même ligne d'horizon avec Sainte-Sophie et la mosquée Bleue à Istanbul, tandis que Selimiye couronne Edirne.

Globalement, il est clair que la situation dominante de l'ensemble de Selimiye, sa disposition symétrique et les structures latérales quasi identiques des *madrasas* par rapport à la coupole de la mosquée lui confèrent une plus grande unité architecturale que celle atteinte par les ensembles Süleymaniye à Istanbul et à Damas.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative et les informations complémentaires offrent des comparaisons au niveau national, régional et international avec des biens similaires inscrits ou non sur la Liste du patrimoine mondial.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Le bien proposé pour inscription est le chef-d'œuvre absolu de Sinan (1494-1588), le plus célèbre architecte ottoman, qui construisit plus de 400 édifices et fut nommé architecte impérial à partir de 1538. Le bien domine Edirne, ancienne capitale de l'Empire ottoman et ville de résidence du sultan Selim II qui commanda sa construction.
- Le bien présente une conception extraordinaire, une innovation structurelle, une habileté, une splendeur décorative, une harmonie architecturale et offre un modèle des traditions artisanales de construction les plus accomplies du XVIe siècle.
- Le bien représente le summum architectural du type de construction que forme la mosquée avec son ensemble social, exprimant les valeurs essentielles de l'islam ottoman – la piété et la charité.
- La mosquée est de haute valeur religieuse pour les musulmans.

L'ICOMOS considère que les trois premiers points de la justification sont appropriés, mais que les valeurs religieuses associées à la mosquée revêtent une importance régionale plutôt que pour les musulmans à travers le monde.

Intégrité et authenticité

Intégrité

L'État partie soutient que la mosquée Selimiye et son ensemble social conservent leur intégrité physique et fonctionnelle en tant que monument phare formant un seul ensemble. L'ensemble est toujours utilisé en tant que mosquée et pour ses fonctions publiques (musées et marché couvert) et il est toujours financé en tant que fondation pieuse.

L'ICOMOS est en accord avec l'État partie et note que l'emplacement de l'ensemble au point culminant de la ville d'Edirne, qui est presque entièrement classée comme zone de conservation urbaine dotée d'une protection juridique appropriée, implique que l'ensemble de la mosquée conserve son prestige de monument de référence. Tous les autres attributs qui traduisent la valeur universelle exceptionnelle du bien sont inclus dans les délimitations du site.

L'ICOMOS a noté que l'actuelle zone de stationnement contigüe au bien proposé pour inscription au nord-ouest porte atteinte au bien et est inappropriée. Cette question a été soulevée dans la lettre envoyée le 13 décembre 2010. En réponse, l'État partie a fourni un document le 28 février 2011 montrant que la piétonisation des rues le long de la cour extérieure de l'ensemble est prévue dans le cadre du projet d'urbanisme pour le centre-ville historique d'Edirne qui inclut le bien proposé pour inscription et une partie de la zone tampon. Parallèlement, la zone de stationnement actuelle sera réaménagée en parc public. Les visiteurs se gareront dans des zones prévues en dehors de la zone tampon et accéderont au bien en traversant ce parc public. La Direction des services de transports de la ville d'Edirne prévoit d'achever les travaux d'aménagement autour de Selimiye d'ici à 2013.

Authenticité

Le dossier de proposition d'inscription indique que les bâtiments ont été entretenus sans interruption selon les exigences de la Direction générale des fondations pieuses et ont été très peu endommagés au cours des 434 années d'existence de l'ensemble.

L'ICOMOS considère que la mosquée Selimiye est en très bon état de conservation. Elle a bénéficié d'un projet important de conservation orienté vers la restauration d'éléments décoratifs au milieu des années 1980, dont le résultat a été publié en 1990. Ce projet visait à corriger les travaux inappropriés qui avaient été effectués aux XIX^e et XX^e siècles. Le jardin enclos dans l'enceinte extérieure de la mosquée Selimiye a été aménagé à la fin du XX^e siècle pour créer un espace vert à l'usage du public, mais il n'est pas nécessairement approprié par rapport à la disposition d'origine, qui n'a pas fait l'objet de recherches.

L'*Arasta*, ou marché couvert, a été en grande partie reconstruit selon les plans d'origine mais avec l'ajout de services, après un incendie dévastateur au XX^e siècle.

L'ICOMOS considère que les informations détaillées fournies par l'État partie dans sa réponse du 28 février 2011 concernant les travaux réalisés pour transformer les *madrasas* en musées montrent que quelques modifications ont été faites pour les adapter à ce qui est une nouvelle utilisation appropriée de ces bâtiments. Les arcades autrefois ouvertes sur les cours des deux *madrasas* ont été vitrées, et les cheminées ont été transformées en vitrines. Il est affirmé que la dimension des ouvertures des cheminées et des niches n'a pas été modifiée. Ces transformations ne sont pas idéales mais semblent réversibles. Les portes et les fenêtres ont été rénovées, de même que le sol en brique de la *madrasa Dar'ül-Kurra*. Auparavant, l'enduit intérieur avait été recouvert d'un enduit de ciment qui a maintenant été retiré, laissant apparaître l'enduit d'origine et les restes de décoration dans la salle d'étude de la *madrasa Dar'ül Hadis*. L'ICOMOS considère que ces modifications n'empêchent pas le bien dans son ensemble d'exprimer de manière véritable et crédible sa valeur universelle exceptionnelle.

En conclusion, l'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (i), (ii), (iii) et (iv).

Critère (i) : représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que la mosquée Selimiye d'Edirne est un chef-d'œuvre du génie créateur humain de l'architecte Sinan, le plus célèbre de tous les architectes ottomans du XVI^e siècle. La grande coupole unique, soutenue par huit piliers, a un diamètre de 31,5 m surmontant un espace de prière de 45 m x 36 m et, avec ses quatre minarets élancés, domine la silhouette de la ville. La conception structurelle novatrice a permis de percer de nombreuses fenêtres, créant un intérieur extraordinairement illuminé. L'ensemble de la mosquée a été reconnu par Sinan lui-même comme sa plus importante œuvre architecturale.

L'ICOMOS considère que le dossier de proposition d'inscription démontre que la mosquée Selimiye est une merveilleuse réussite architecturale. Ce fait est largement reconnu par les historiens de l'architecture et n'est pas contesté.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

Critère (ii) : témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que l'architecte Sinan, lorsqu'il a conçu les plans de la mosquée Selimiye, a synthétisé toute l'ingénierie passée, classique et byzantine, et les idées de structures innovantes qu'il a testées expérimentalement dans l'esprit scientifique de l'époque. La maison de l'horloge (*Muvakkithane*) et les cadrans solaires reflètent les préoccupations scientifiques de la Renaissance en matière d'astronomie et de chronologie.

L'ICOMOS considère que la proposition d'inscription montre que Sinan a conçu la mosquée en tirant plein avantage de son analyse des structures utilisées par le passé et qu'il était un architecte extraordinairement novateur reflétant l'esprit scientifique de son époque. L'emplacement de la mosquée couronnant la ville en son point culminant, proclamant la domination de l'islam ainsi que la puissance et la piété du sultan, influença par la suite des architectes et aussi des mécènes. Mais, plutôt qu'un échange d'influences, la mosquée représente l'apogée de tout ce qui avait été réalisé auparavant en matière d'architecture et de technologie d'espace recouvert d'une coupole, et un modèle possible pour les réalisations ultérieures d'autres architectes.

L'ICOMOS a demandé à l'État partie dans sa lettre du 13 décembre 2010 de renforcer la justification du critère (ii) en approfondissant l'analyse comparative sur le fait que la mosquée est un archétype du monde ottoman. Toutefois, comme indiqué ci-avant, les informations fournies par l'État partie ne montrent pas que la mosquée Selimiye d'Edirne est un archétype du monde ottoman.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

Critère (iii) : apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que la mosquée Selimiye est un témoignage exceptionnel de l'évolution architecturale des mosquées dans tout l'Empire ottoman, d'abord avec des types de structures à multiples coupoles, puis à coupole unique et culs-de-four pour atteindre l'unité spatiale de Selimiye.

L'ICOMOS considère qu'il s'agit là d'un dérivé du critère (i) ou du critère (iv). La justification du critère (iii) devrait soutenir que l'ensemble de la mosquée est un témoignage exceptionnel sur l'islam même en tant que tradition culturelle, ou de l'Empire ottoman en tant que civilisation, au lieu de soutenir que c'est un témoignage sur l'évolution de la mosquée en tant que type d'édifice.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

Critère (iv) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que la mosquée Selimiye, avec sa coupole, sa conception spatiale, son ensemble architectural et technologique, son emplacement couronnant le paysage urbain, illustre une période importante de l'histoire humaine, l'apogée de l'Empire ottoman. La décoration intérieure en céramiques d'Iznik, à leur période de production majeure, témoigne d'une forme d'art qui ne sera jamais égalée pour ce qui concerne ce matériau. La mosquée et ses dépendances destinées aux œuvres charitables représentent l'expression la plus harmonieuse jamais atteinte du *külliyeye*, ce type d'ensemble ottoman très particulier.

L'ICOMOS considère qu'à la lumière des informations complémentaires fournies par l'État partie pour l'analyse comparative en novembre 2010, ce critère est justifié.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription remplit les conditions d'intégrité et d'authenticité, répond aux critères (i) et (iv) et que la valeur universelle exceptionnelle a été démontrée.

Description des attributs de la valeur universelle exceptionnelle

Les attributs porteurs de la valeur universelle exceptionnelle du bien sont : l'emplacement et le cadre de l'ensemble de la mosquée Selimiye avec sa vaste coupole et ses quatre minarets élancés dominant la silhouette de la ville d'Edirne ; la disposition de la mosquée et de la cour à la fontaine avec ses *madrasas* et son *Arasta*, l'école primaire et la maison de l'horloge, avec ses murs et ses portails renfermant des cours et des espaces verts ; le décor extérieur, les matériaux et les détails architecturaux des édifices ; la conception spatiale dans la mosquée et sa conception structurelle ; sa disposition intérieure avec la plate-forme des muezzins au centre et la fontaine en dessous ; le *mihrab* et le *minbar*, la loge du sultan et la bibliothèque comprenant des manuscrits et des ouvrages imprimés ; la facture artisanale, les décors et ornements, les céramiques d'Iznik et la calligraphie qui, réunis, expriment une exceptionnelle harmonie architecturale.

4 Facteurs affectant le bien

Pressions dues au développement

Le bien est situé au cœur de la ville, il est donc vulnérable au développement urbain, aux pressions de la circulation et au redéploiement d'infrastructures. Il est protégé en tant que site de conservation urbaine désigné par le Conseil de conservation d'Edirne pour le patrimoine culturel et naturel. La population de la zone tampon était de 6 629 habitants en 2007. Le Plan de reconstruction pour la protection a été établi en 2007 afin de contrôler le développement urbain.

L'ICOMOS note que la municipalité d'Edirne a pris des mesures pour améliorer l'urbanisme, notamment la piétonisation des rues principales. L'emplacement du bien sur une éminence lui assure une visibilité qui pourrait être affectée si un contrôle strict des limitations de hauteur n'est pas appliqué aux constructions nouvelles.

Contraintes dues au tourisme

Un certain nombre d'événements annuels attirent les visiteurs et les touristes à Edirne. La ville est proche d'Istanbul ; le Centre des congrès des Balkans de l'université de Trakya attire des universitaires des Balkans et d'Europe, de nombreux pèlerins viennent à la mosquée Selimiye pendant le ramadan, et les épreuves annuelles traditionnelles de lutte turque de Kirkpinar (qui fait l'objet d'un dossier de proposition d'inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel) remplissent les hôtels pendant une semaine. L'État partie estime cependant que la mosquée Selimiye a la capacité d'accueillir tous les visiteurs – elle a une capacité d'accueil de 30 000 à 40 000 personnes mais ne reçoit actuellement que 15 000 visiteurs par jour en période d'affluence.

L'ICOMOS note que, jusqu'à présent, le nombre de visiteurs reste faible et qu'il n'y a pas de système de gestion des visiteurs en place.

Contraintes liées à l'environnement

La pollution due à l'utilisation de combustibles solides pour le chauffage pendant les hivers froids que connaît Edirne est nuisible au bien. L'infrastructure de distribution de gaz naturel a été installée en 2009 et il est prévu que le gaz naturel sera distribué dans toute la ville fin 2011.

L'humidité relative varie de 56 % en été à 82 % en hiver. Elle ne nuit pas aux structures ou ornements en bois de la mosquée, mais entraîne la prolifération d'organismes sur la pierre. La bibliothèque est équipée de dispositifs de mesure de la température et de l'humidité et d'appareils humidificateurs et déshumidificateurs afin d'assurer une conservation optimale des manuscrits.

Des systèmes d'alerte rapide et d'alarme électronique ont été installés respectivement contre les incendies et pour assurer la sécurité des lieux.

L'ICOMOS note que la bibliothèque n'est pas ouverte au public (mais l'est à présent aux chercheurs) et manque de systèmes de contrôle climatique. Le transfert des collections vers l'une des deux *madrasas* est apparemment envisagé. Tout transfert exigerait un examen attentif et toute proposition de cette nature devrait être soumise au Centre du patrimoine mondial conformément au paragraphe 172 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Catastrophes naturelles

L'ensemble de la mosquée n'est pas menacé par des inondations en raison de sa situation en hauteur, mais il est couvert par le plan d'action d'urgence en cas d'incendie, d'inondation et de séisme qui concerne le centre-ville d'Edirne. La ville est située dans une zone sismique de second degré et a été presque entièrement détruite à deux reprises. Le dernier séisme qui a frappé Iznik en 1999 n'a causé aucun dommage. La mosquée a survécu au précédent grand tremblement de terre de 1752. Une étude doit être entreprise afin de fournir de meilleures informations sur la prévisibilité des séismes.

Les tempêtes et la foudre sont des risques naturels qui, par le passé, ont causé des dommages à la mosquée. Les minarets sont protégés par des paratonnerres et les cônes ont été renforcés pour résister aux tempêtes.

L'installation électrique de Selimiye a été rénovée en 1996, avec notamment un nouveau bâtiment de transformateur, et un service de sécurité incendie a été installé en sous-sol de l'*Arasta*. La rénovation du système électrique et l'installation d'un service de sécurité incendie faisaient partie des travaux effectués au musée de la fondation en 2006 et au musée des Arts turco-islamiques en 2004.

Impact du changement climatique

L'ICOMOS considère que l'impact potentiel du changement climatique sur le bien n'est pas évalué.

L'ICOMOS considère que les principales menaces pesant sur le bien sont les séismes potentiels et les dégâts occasionnés par les tempêtes. L'absence de système de gestion des visiteurs pourrait poser un problème à l'avenir.

5 Protection, conservation et gestion

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

La délimitation du bien proposé pour inscription comprend toute la zone des édifices concernés et des cours.

En réponse à la lettre du 13 décembre 2010 de l'ICOMOS, l'État partie a fourni de la documentation le 28 février 2011 qui montre que le bien proposé pour inscription couvre la totalité de la parcelle 379 du relevé cadastral n° 50L-IIa, section n° 45 du Plan de conservation urbaine. L'ICOMOS note que la délimitation sud-ouest de ce plan longe l'entrée sud-ouest du marché couvert, comme le montrent les informations complémentaires (annexe 3) fournies le 13 décembre 2010.

La délimitation de la zone tampon a été déterminée avec la participation de toutes les parties prenantes du site conformément aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* et à la législation s'appliquant aux sites nationaux. Elle

couvre la plus grande partie du centre-ville historique et elle est considérablement réduite par rapport à la délimitation de la Zone urbaine de conservation.

L'ICOMOS avait noté qu'un couloir de vue sur le côté sud n'était pas complètement inclus dans la zone tampon. Dans les informations complémentaires fournies par l'État partie, il est indiqué que, suite à un atelier avec les parties prenantes le 7 octobre 2010, une nouvelle délimitation a été adoptée incluant deux perspectives sur l'ensemble Selimiye qui n'étaient pas protégées auparavant. Cette nouvelle délimitation a été approuvée par le Conseil de conservation régional d'Edirne le 14 octobre 2010, décision no 3238. Un plan montrant cette nouvelle délimitation a été fourni (annexe 3 des informations complémentaires reçues le 18 novembre 2010).

L'ICOMOS est satisfait de cette extension et la considère appropriée.

En conclusion, l'ICOMOS considère que les délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon sont appropriées.

Droit de propriété

La mosquée et les *madrasas* sont la propriété de la fondation du sultan Selim qui fait partie de la Direction générale des fondations pieuses. La mosquée est utilisée par le Bureau provincial des muftis d'Edirne, le *Dar'ül-Hadis* par le ministère de la Culture et du Tourisme et le *Dar'ül-Kurra* par la Direction générale des fondations pieuses.

L'école primaire et l'*Arasta* sont la propriété de la Direction générale des fondations pieuses. Les boutiques et l'école sont louées à des opérateurs privés.

Protection

Protection juridique

La mosquée et les *madrasas* sont protégées par la décision 1147 du Conseil supérieur des antiquités immeubles et des monuments (1985), renouvelant la précédente décision 10370 du Conseil supérieur des biens immobiliers, des antiquités et des monuments (1978). L'*Arasta* est protégé par la décision 7697 du Conseil supérieur des antiquités immeubles et des monuments (2003), qui inclut aussi la totalité de l'ensemble en tant que site de conservation.

Le centre-ville historique, qui comprend l'ensemble de la mosquée et d'autres édifices historiques, est classé en tant que site de conservation par la décision 37 (1988) et la décision 7697 (2003), qui a élargi la zone concernée.

La zone tampon est protégée par la décision 1715 du Conseil de conservation régional (2007) et autorisée par le ministère de la Culture et du Tourisme le 31 décembre 2007.

Protection traditionnelle

Les mosquées et les ensembles islamiques en Turquie sont traditionnellement protégés et entretenus par les fondations pieuses appelées *Wakf*. Une déclaration de la Direction régionale d'Edirne des fondations pieuses soutenant la proposition d'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial est incluse en annexe 5 dans les informations complémentaires fournies par l'État partie.

Efficacité des mesures de protection

Le bien proposé pour inscription et son cadre sont protégés par une protection juridique spéciale apportée aux sites du patrimoine mondial en Turquie, qui a été étendue au bien au moment où il a été ajouté à la liste indicative. Le cadre est efficacement protégé par des restrictions de hauteur de construction et des orientations de conservation urbaine spécifiques qui s'appliquent à la Zone de conservation urbaine qui entoure le bien.

L'ICOMOS a noté, lors d'une inspection de toute la zone tampon proposée, qu'un bâtiment comprenait un niveau de plus que prévu.

En conclusion, l'ICOMOS considère que le régime de protection légale du bien en place est satisfaisant, mais qu'une attention particulière devrait être accordée à l'application des restrictions de hauteur de construction dans la zone tampon.

Conservation

Inventaires, archives, recherche

La documentation architecturale existante a été préparée pour le *Wakf* dans le cadre du projet de restauration des années 1980. Il est aujourd'hui proposé d'entreprendre une étude 3D haute définition à l'aide d'un matériel de relevé à balayage laser, en particulier afin de procéder au relevé exact de l'ornementation complexe.

L'ICOMOS considère que cela est nécessaire afin d'assurer un suivi précis de l'état des attributs porteurs de la valeur universelle exceptionnelle.

État actuel de conservation

L'ICOMOS considère que l'état de conservation de la mosquée Selimiye et de ses bâtiments annexes est très satisfaisant. Toutes les parties des bâtiments sont en bon état. Toutefois, l'aménagement du jardin de la cour extérieure de la mosquée Selimiye n'est pas approprié, comme noté ci-avant.

L'ICOMOS a noté qu'il n'existe pas de documentation générale des procédures et des méthodes de l'approche de conservation du *Wakf*, ce qui laisse le processus de prise de décision concernant la conservation entre les mains du directeur des fondations pieuses. Le *Wakf* a créé une société indépendante, *Vakif Construction Restorasyon*, pour mener les grands projets de

conservation, y compris les travaux effectués sur la mosquée Selimiye dans les années 1980. Ces travaux ont été répertoriés et publiés (en turc) comme il est précisé ci-avant. Dans les informations complémentaires fournies par l'État partie (annexe 6), la Direction régionale d'Edirne des fondations pieuses a produit une déclaration énumérant les conventions internationales signées par la Turquie en rapport avec le patrimoine, et les chartes et déclarations qui sous-tendent les principes internationaux de préservation culturelle, et déclarant avoir connaissance de ces derniers et les respecter.

L'ICOMOS considère toutefois que les agences gouvernementales et le Wakf doivent partager les principes et les processus de conservation afin de renforcer leur coopération.

Mesures de conservation mises en place

Le travail actuel est orienté vers la nouvelle documentation haute technologie de l'intérieur de la mosquée.

Selon les informations fournies par l'État partie le 28 février 2011, la *madrassa Dar'ül Hadis* fait aussi l'objet de travaux impliquant l'installation sous plancher d'un câblage électrique et audio, du chauffage, d'une alimentation au gaz naturel, ainsi que du renouvellement des vitrages de l'arcade. Le rétablissement de la décoration d'origine dans la salle d'étude, exposée quand l'enduit de ciment a été enlevé lors du précédent projet de restauration, a été proposé, de même que des travaux sur les vitrines aménagées dans les cheminées. Les travaux devraient prendre fin en octobre 2011.

L'ICOMOS note que le grand espace vert immédiatement au sud-ouest de l'ensemble, qui est dans la zone tampon, fait actuellement l'objet de propositions d'aménagement urbain qui doivent être soigneusement étudiées par rapport à la signification de l'ensemble de la mosquée. Ce projet devrait être soumis pour examen au Centre du patrimoine mondial à un stade précoce, conformément au paragraphe 172 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*. Des informations complémentaires ont été demandées à l'État partie à ce sujet le 13 décembre 2010. L'État partie a répondu le 28 février 2011 que le dossier du projet du parc est en attente d'investigations archéologiques et géologiques qui ont été entreprises dans cette zone en début d'année. Le projet devrait être disponible à la fin de l'année 2011.

Entretien

L'entretien et le nettoyage quotidien de l'ensemble est à la charge du mufti, le chef religieux d'Edirne.

Efficacité des mesures de conservation

L'ICOMOS considère que l'ensemble Selimiye est bien entretenu.

En conclusion, l'ICOMOS considère que le bien est correctement entretenu, mais qu'une attention particulière devrait être accordée à un traitement paysager plus approprié du jardin de la cour extérieure et aux propositions d'aménagement urbain de l'espace situé immédiatement au sud-ouest de l'ensemble de la mosquée.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

Dans le cadre de la législation nationale, la municipalité d'Edirne est chargée de la préparation du Plan de conservation urbaine pour la Zone de conservation urbaine qui comprend l'ensemble de la mosquée, en tant que site culturel et religieux classé. Selon les informations complémentaires fournies par l'État partie le 28 février 2011, le Plan de conservation urbaine est le plan directeur qui s'applique au cœur historique de la ville d'Edirne, qui comprend l'ensemble de la mosquée et sa zone tampon.

Toutes les activités de conservation et de restauration du bien sont menées conformément à la Loi nationale sur la préservation du patrimoine naturel et culturel no 2863 et à la Loi sur les fondations pieuses no 5737, avec l'accord du Conseil de conservation régional. La supervision des projets incombe à la Direction des fondations pieuses de la région d'Edirne. De même, ces organisations doivent coopérer et coordonner leurs actions avec le ministère de la Culture et du Tourisme et la Direction générale des fondations pieuses.

La municipalité d'Edirne est en train de constituer un Conseil de coordination et de supervision composé de « représentants des institutions locales et centrales » afin de surveiller le développement du plan de gestion de la mosquée Selimiye et de son ensemble social.

L'ICOMOS considère que le Wakf devrait être représenté à ce Conseil.

De plus, un organisme consultatif, composé d'universitaires, de représentants d'ONG, de la Chambre des architectes, du gouvernement local et central et de citoyens locaux, sera chargé d'évaluer le plan de gestion et fera des suggestions.

L'ICOMOS considère que le Wakf devrait être représenté dans cet organisme consultatif.

Le député-maire d'Edirne a été nommé coordinateur du site par la municipalité d'Edirne.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Le plan de gestion fourni avec le dossier de proposition d'inscription (Annexe 5.d-3) a été mis au point en même temps que la proposition d'inscription datée de janvier 2010. Dans l'introduction, il est annoncé qu'il sera

révisé par l'organisme consultatif et approuvé par le Conseil de supervision et de coordination. Il couvre la gestion quotidienne de l'ensemble, y compris l'entretien et le suivi. Il nomme les membres de l'organisme consultatif et du Conseil de supervision et de coordination et définit les sources financières consacrées à la conservation. Il couvre aussi les responsabilités de gestion élargie de la zone tampon. La question de savoir si ce plan de gestion a la priorité sur le Plan de conservation urbaine (plan directeur) qui couvre la zone tampon reste posée.

Les objectifs du plan de gestion sont orientés vers la préservation de la mosquée Selimiye et la transmission de l'ensemble de ses valeurs fonctionnelles et culturelles aux générations futures. Ils couvrent la conservation structurelle, la gestion des pressions dues au développement, la gestion des visiteurs, les services touristiques, la recherche et la formation, la gestion des données et l'administration. Un plan d'action est inclus et comprend des objectifs à court terme (1 à 3 ans) et à long terme (plus de 5 ans).

La « gestion des pressions dues au développement » comprend un certain nombre d'actions orientées vers le contrôle de l'urbanisme et la restriction de hauteur du redéploiement urbain dans la zone de gestion (zone tampon) à 2-3 niveaux. Il est proposé de restreindre la circulation dans le centre historique et, selon les informations complémentaires fournies le 28 février 2011, d'aménager des parcs de stationnement hors de la zone tampon.

Le nombre annuel de visiteurs n'est pas connu, ni si ce nombre augmente. La Direction du tourisme et de la culture de la province d'Edirne comptabilise 124 000 visiteurs annuels au musée de la ville d'Edirne et au musée de la fondation. Les imams et les muezzins de la mosquée guident les visiteurs et contrôlent l'organisation des visites de groupes. D'après les chiffres des imams, la congrégation compte 10 000 fidèles le vendredi et jusqu'à 15 000 par jour pendant le ramadan et la semaine du festival de lutte turque à Kirkpınar.

L'ICOMOS note qu'un jour ordinaire, le nombre de touristes à la mosquée ne dépasse pas 300 à 400 personnes. 150 billets d'entrée par jour sont vendus en moyenne au musée de la *madrassa* reconverte.

Il y a un certain nombre de programmes annuels relatifs à la présentation et à la promotion du bien, par exemple : la Semaine des musées en mai, où tous les élèves des classes élémentaires visitent les deux musées de l'ensemble de Selimiye ; la Semaine des fondations, également en mai, organisée par la Direction générale des fondations pieuses sur un thème différent chaque année, qui à Edirne concerne le musée de la fondation ; la Journée mondiale des monuments et des sites, en avril, organisée par ICOMOS Turquie, qui propose des expositions dans l'ensemble de Selimiye, par exemple le projet en l'honneur de Sinan.

L'ICOMOS note qu'il n'existe pas de plan de gestion du tourisme. La section (iii) du Plan d'action porte sur la gestion des visiteurs (objectifs 7.1 et 7.2). Il n'existe pas d'exposition permanente sur Sinan ni sur les caractéristiques exceptionnelles de l'ensemble dans le bien. L'ICOMOS considère que la présentation du bien aux visiteurs et son interprétation devraient être améliorées.

Préparation aux risques

Ce sujet n'est pas traité.

L'ICOMOS considère qu'une stratégie de préparation aux risques en cas de séisme, d'incendie ou de grande tempête devrait être préparée.

Implication des communautés locales

Il est proposé que des citoyens locaux comptent parmi les membres du Conseil de coordination et de supervision qui est en cours de création par la municipalité d'Edirne afin de surveiller le développement du plan de gestion de l'ensemble de la mosquée Selimiye.

L'ICOMOS considère que l'État partie devrait être encouragé à intégrer des membres de la communauté locale au sein du Conseil de coordination et de supervision.

Ressources, y compris nombre d'employés, expertise et formation

La gestion et la conservation du site sont financées par les revenus de l'*Arasta* et des subventions de l'État.

Le Bureau de préparation et de mise en œuvre du patrimoine mondial par la municipalité d'Edirne est placé sous la responsabilité du député-maire coordinateur du site, et comprend un conseiller technique et scientifique, un directeur général, un historien d'art, un gestionnaire public, un historien, deux traducteurs, un technicien cartographe et un graphiste.

La Direction régionale d'Edirne des fondations pieuses, placée sous la responsabilité du gestionnaire régional, comprend deux architectes spécialisés dans la restauration et un historien d'art.

Des fonctionnaires du ministère de la Culture organisent des réunions d'information avec la municipalité d'Edirne et les fonctionnaires du gouvernorat. Une aide est également apportée par des conférenciers du département de la conservation-restauration de l'université Trakya d'architecture et d'ingénierie. Chaque année, la faculté organise un symposium international sur l'architecte Sinan et assure le contact entre la municipalité et les experts qui participent à ce symposium.

Efficacité de la gestion actuelle

L'ICOMOS considère qu'une bonne coordination entre les divers organismes chargés du Plan de conservation urbaine (plan directeur) pour le cœur historique de la ville

d'Edirne et du plan de gestion du bien, y compris la conservation, l'entretien et la gestion des visiteurs, est nécessaire pour assurer une gestion efficace du bien. La documentation sur les systèmes traditionnels de conservation et de gestion du bien devrait y être associée.

En conclusion, l'ICOMOS considère que le système de gestion est approprié. L'ICOMOS note qu'une coordination scrupuleuse est nécessaire entre le Plan de conservation urbaine (plan directeur) du cœur historique de la ville d'Edirne et le plan de gestion du bien proposé pour inscription, et que ce dernier devrait inclure une documentation des systèmes traditionnels de conservation et de gestion du bien et être étendu pour inclure une stratégie de préparation aux risques en cas d'incendie, de tremblement de terre et de tempête.

6 Suivi

Un architecte de la Direction régionale d'Edirne des fondations pieuses a été nommé pour réaliser les tâches du suivi. Celles-ci comprennent des visites régulières (trimestrielles) pour vérifier les niveaux d'humidité, la croissance de la végétation, l'état de la décoration intérieure et des ornements, les effets du réchauffement climatique, fournir de la documentation photographique et organiser les travaux nécessaires. Un Bureau de la conservation, de la mise en œuvre et du contrôle devrait être rapidement créé par la municipalité d'Edirne et lancera une opération systématique de suivi du bien et de la zone tampon.

L'ICOMOS considère que le nombre des visiteurs doit être suivi avec précision par un contrôleur indépendant.

En conclusion, l'ICOMOS considère que le système de suivi proposé est approprié à condition que le nombre des visiteurs soit contrôlé avec précision et considère aussi que la nouvelle documentation proposée est nécessaire pour servir de base.

7 Conclusions

Il ne fait aucun doute que le bien proposé pour inscription répond au critère (i), car il est le chef-d'œuvre incontesté de l'architecte Sinan, le plus grand architecte de la période ottomane. Le critère (iv) est également satisfait. Il est recommandé que le nom du bien soit changé et devienne « l'ensemble de la mosquée Selimiye à Edirne », afin de traduire la nature harmonieuse et unifiée du bien. Il a été demandé à l'État partie d'envisager ce changement dans la lettre de l'ICOMOS du 13 décembre 2010. La réponse de l'État partie du 28 février 2011 donne son accord à cette proposition. Le bien remplit les conditions d'intégrité et d'authenticité.

Il est noté que la délimitation de la zone tampon a été récemment modifiée afin d'inclure des couloirs de vue supplémentaires. Le plan indiquant la nouvelle délimitation

a été fourni par l'État partie. Au vu de l'importance de la position dominante de la mosquée et du prestige du monument, il est primordial que tous les couloirs de vue soit protégés. L'ICOMOS accueille donc favorablement cette extension et la considère comme appropriée.

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que l'ensemble de la mosquée Selimiye à Edirne, république de Turquie, soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères (i) et (iv)**.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

Brève synthèse

Dominant la silhouette d'Edirne, ancienne capitale de l'Empire ottoman, l'ensemble de la mosquée Selimiye commandé par Selim II est la suprême expression architecturale du *külliyè* ottoman par l'architecte Sinan. L'imposante mosquée, qui s'élève graduellement jusqu'à sa grande coupole unique, avec ses quatre minarets très élancés, son intérieur décoré spectaculaire, sa bibliothèque de manuscrits, sa facture méticuleuse, ses éclatants carreaux de céramique d'Iznik et sa cour dallée de marbre, représente avec ses établissements d'enseignement, la cour extérieure et le marché couverts associés l'apogée d'une forme d'art et l'action pieuse de l'islam impérial du XVI^e siècle.

La composition architecturale de l'ensemble de la mosquée Selimiye dans sa position dominante représente l'apogée de l'œuvre considérable de Sinan, l'architecte le plus marquant de l'Empire ottoman.

Critère (i) : L'ensemble de la mosquée Selimiye d'Edirne est un chef-d'œuvre du génie créateur humain de l'architecte Sinan, le plus célèbre de tous les architectes ottomans du XVI^e siècle. La grande coupole unique soutenue par huit piliers a un diamètre de 31,5 m surmontant un espace de prière de 45 m x 36 m et, avec ses quatre minarets élancés, domine la silhouette de la ville. La conception structurelle novatrice a permis de ménager de nombreuses fenêtres, créant un intérieur extraordinairement illuminé. L'ensemble de la mosquée a été reconnu par Sinan lui-même comme étant sa plus importante œuvre architecturale.

Critère (iv) : La mosquée Selimiye, avec sa coupole, sa conception spatiale, son ensemble architectural et technologique, son emplacement couronnant le paysage urbain, illustre une période significative de l'histoire humaine, l'apogée de l'Empire ottoman. La décoration intérieure en céramiques d'Iznik, à leur période de production majeure, témoigne d'une forme d'art qui ne sera jamais égalée pour ce qui concerne ce matériau. La mosquée et ses dépendances destinées aux œuvres charitables représentent l'expression la plus harmonieuse jamais atteinte du *külliyè*, ce type d'ensemble ottoman très particulier.

Intégrité

L'ensemble de la mosquée Selimiye, dont tous les attributs porteurs de la valeur universelle exceptionnelle sont présents à l'intérieur des délimitations du bien, est bien entretenu et ne souffre pas d'effets négatifs du développement. Au vu de l'importance de la position dominante de la mosquée et du prestige du monument, il est extrêmement important que tous les couloirs de vue continuent d'être protégés.

Authenticité

L'ensemble de la mosquée conserve son authenticité du point de vue de la forme, de la conception et de la substance. La mosquée et l'*Arasta* conservent leur authenticité du point de vue de l'utilisation et de la fonction, de l'esprit et du sentiment. Les *madrasas* ont été légèrement transformées pour servir leur nouvelle utilisation appropriée en tant que musées.

Mesures de protection et de gestion

Le bien est protégé par la Loi nationale sur la préservation du patrimoine culturel et naturel no 2863 et par la Loi sur les fondations pieuses no 5737, et tous les travaux requièrent l'accord du Conseil de conservation régional. La municipalité d'Edirne est en train de constituer un Conseil de coordination et de supervision, composé de représentants des institutions locales et centrales, afin de surveiller le développement du plan de gestion de l'ensemble de la mosquée Selimiye.

De plus, un organisme consultatif, composé d'universitaires, de représentants d'ONG, de la Chambre des architectes, du gouvernement local et central et de citoyens locaux, sera chargé d'évaluer le plan de gestion et fera des suggestions.

Les objectifs du plan de gestion sont orientés vers la préservation de la mosquée Selimiye et la transmission de l'ensemble de ses valeurs fonctionnelles et culturelles aux générations futures. Ils couvrent la préservation structurelle, la gestion des pressions dues au développement, dont celles du développement urbain dans la zone tampon, la gestion des visiteurs, les services touristiques, la recherche et la formation, la gestion des données et l'administration. Un plan d'action est inclus et comporte des objectifs à court terme (1 à 3 ans) et à long terme (plus de 5 ans).

Une bonne coordination entre les divers organismes chargés du Plan de conservation urbaine (plan directeur) pour le cœur historique de la ville d'Edirne et du plan de gestion du bien, y compris sa conservation, l'entretien et la gestion des visiteurs, est nécessaire pour assurer une gestion efficace du bien. La documentation sur les systèmes traditionnels de conservation et de gestion du bien devrait y être associée.

L'ICOMOS recommande également que l'État partie prenne en considération les points suivants :

- soumettre pour examen au Centre du patrimoine mondial les propositions d'aménagement urbain actuellement en préparation pour le grand espace vert situé immédiatement au sud-ouest de l'ensemble, conformément au paragraphe 172 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* ;
- accorder une attention particulière à la coordination entre les divers organismes chargés du Plan de conservation urbaine (plan directeur) pour le cœur historique de la ville d'Edirne qui comprend le bien proposé et la zone tampon, et du plan de gestion du bien ;
- renforcer la coopération entre le Wakf et les agences gouvernementales et locales en intégrant une représentation du Wakf au sein du Conseil de coordination et de supervision et de l'organisme consultatif.
- inclure une documentation sur les systèmes traditionnels de conservation et de gestion du bien dans le plan de gestion ;
- développer une stratégie de préparation aux risques pour parer à l'éventualité d'incendies, de séismes et de tempêtes ;
- entreprendre des recherches sur le jardin de la cour extérieure en vue de rétablir un traitement paysager plus approprié ;
- développer davantage l'interprétation et les équipements destinés aux touristes ;
- accorder une attention particulière à l'application des restrictions de hauteur de construction dans la zone tampon.



Plan indiquant les délimitations révisées du bien proposé pour inscription



Vue générale du bien proposé pour inscription



La mosquée, vue intérieure de la coupole



Vue aérienne de la madrasa Dar'ül Hadis (musée des Arts turco-islamiques) depuis le minaret



La cour extérieure de la mosquée